



Catégorie 4 cylindres

Gladiateur

- ✓ TOUTE CHOSE OU RÈGLEMENT NON ÉCRIT SUR CETTE LISTE DE RÈGLEMENTS EST INTERDITE, seul les modifications inscrites sur cette liste seront acceptées pour les véhicules de la catégorie 4 cylindres gladiateur.
 - ✓ Tout type de véhicule 4 cylindres accepté
 - ✓ Il est de la responsabilité du coureur de prouver l'origine des pièces modifiées.
 - ✓ Il est de votre responsabilité de lire les règlements généraux.
1. **Moteur** : Moteur du véhicule seulement (4 cylindres seulement) et il doit être boulonné comme d'origine.
 2. **Transmission** :
 - Aucun renfort n'est accepté.
 - Original en tout point
 3. **Rack à batterie** :
 - 2 batteries max.
 - Il ne doit pas renforcer le véhicule en aucun point.
 - Il ne doit pas excéder les batteries de plus de 2" de haut et de large aller à un maximum de 16 x 16.
 - Doit être à l'intérieur, solidement fixé à la carrosserie et non au frame
 4. **Radiateur** : D'origine ou en fer et doit contenir de l'eau seulement. Le radiateur de fer doit être lousse entre les 2 frames et le support de radiateur, afin de ne pas renforcer le véhicule. Il peut être fixé avec 4 bolts 1/2, broches ou chaînes mais ne doit pas être fixé au frame ou au pare-chocs.
Grandeur acceptée : 18"x 24"x 2"
 5. **Bumper** :
 - N'importe quel bumper de voiture 4 cylindres est accepté non renforcé (avant et arrière).
 - Aucune modification ne sera acceptée.
 - Le bumper ne doit pas être plus large que le véhicule.
 - Aucun coin ou pointe tranchante ne sera toléré.
 - Les Shocks doivent rester à l'endroit exact d'origine.
 - Les bumpers covers doit être retirés en tout temps.
 - Une plaque 4 x 6 x 1/4" peut être soudée au bout du frame pour y souder le bumper.
 - Le bumper peut être soudé au bout du frame ou boulonné. Si les shocks sont laissés en place, ils pourront être soudés au frame ainsi que le bumper au shock)
 6. **Plancher du véhicule** : Seul le plancher pourri peut être réparé avec une tôle 18 gage max. La réparation ne doit pas excéder l'endroit pourri.
 7. **Différentiel** :
 - D'origine du véhicule
 - Aucun différentiel renforcé
 - Protectors d'essieux acceptés
 - Cardans originaux non modifiés

Version modifié le 29 janvier 2024

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.

- Le coeur peut être soudé.
- Essieux arrière : aucun renfort ou soudure ne sera toléré.
- **NOTES : 4 points d'attaches seront permis sur l'ensemble de la mécanique seulement (chaînes au moteur, différentiel knuckle et subframe) 2 bolts par chaîne max**

8. Suspension :

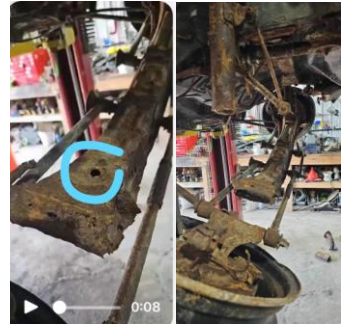
- 2 rods filtés de ½ sont permises pour bolter le subframe au plancher (**arrière**).
- Il est permis d'attacher les lames de suspension ensemble.

NOTE : 2 points d'attache par set de lames seront permis

- Les blocs de bois sont acceptés **DANS** les coil springs.

NOTE : Ils doivent être très bien attachés.

- Il est possible de doubler les coils spring.
- Coils spring plus longs et plus raides acceptés.
- Toutes les pièces de suspension doivent être d'origine et non renforcées, aucune modification.
- Les pièces d'origine du véhicule seulement.
- Aucun knuckle de roue ne doit être modifié
- Le ball joint peut-être remplacé par une une bolt ½



9. Conduite :

- Toutes les pièces de conduite doivent rester d'origine de A à Z.
- Seul les Rods de conduite d'origine peuvent être renforcées avec une rod **1/2"** **max**, soudée ou attachée, fer angle ou tube 1" x 1"x 1/8" d'épais est accepté.

10. Pneu :

- Pneus gonflés (pas de pneus pleins)
- Pneus de secours acceptés.
- Pas de pneus à clous.
- Aucun rim modifié ou renforcé.
- Seuls les coeurs peuvent être changés pour mettre un multi-boltage
- Pneus doublés ou remplis d'eau acceptés.
- Protectors de valve acceptés.
- Aucun pneu de tracteur ne sera accepté.
- Les pesées de balancement doivent être enlevées.

11. Réservoir à essence :

- Fuel cell accepté (acier ou plastique accepté).
- Réservoir à bateau accepté.
- La cage de protection ne peut excéder 2" du réservoir.
- **Réservoir d'origine refusé.**
- Réservoir en fer home made accepté fixé au plancher du véhicule.
- Aucun réservoir en plastique (chaudière ou bidon d'essence).
- Il doit être très sécuritaire.
- En aucun cas le support doit renforcer le véhicule. Il doit avoir 8" min entre le support du dossier du banc et le réservoir.
- Doit utiliser tuyau à gaz en caoutchouc, acier et/ou métal.
- Une couverture mouillée est fortement recommandée sur le réservoir.

12. Bolt de frame :

- Aucune modification ne sera tolérée.

Version modifié le 29 janvier 2024

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.

- Aucune bolt additionnelle acceptée.
- Les bushing doivent rester d'origine.



13. Frame :

- Aucune altération ou modification n'est tolérée.
- AUCUNE SOUDURE ne sera tolérée sur le frame, ceci inclus tous les joints de tôle sur le véhicule.
- Le frame ne doit pas être raccourci.
- Aucune plaque de réparation ne sera tolérée.
- Un bout de frame croche ou abimé pourra être remplacé par un bout de frame identique avec un joint de soudure $\frac{1}{2}$ "x1/8".
- Aucune peinture ne sera tolérée sur le frame.

14. Carrosserie : (Hood, valise et portes)

- Peut être martelée.
- Peut être pré-pliée.
- Les doublures de carrosserie (hood, valise et portes) peuvent être boulonnées avec **80 bolts 3/8" maximum**
- Les bolts ne doivent pas servir de point d'attache.

15. Porte :

- Les portes doivent être attachées par le haut du poteau ou par un trou au niveau de la poignée pour faire letour du poteau.
- 4 points d'attache par porte (Ex : broche ou strap, 1 tours de chaînes, 5 metal screws, 1 plaque : 2 "x 8" x $\frac{1}{4}$ " avec 2 bolts $\frac{1}{2}$ " = 1 point d'attache)
- Un poteau de toit tapé sur sa pleine longueur = 2 points d'attache

16. Valise :

- 4 points d'attache acceptés ou 2 rods $\frac{3}{4}$ " avec 4 plaques 6" x 6 " x $\frac{1}{4}$ " (Chaînes ou câbles d'acier acceptés ou 5 metal screws = 1 points d'attache, 1 rod $\frac{3}{4}$ " = 2 points d'attache)
- L'inspecteur doit voir à l'intérieur de celle-ci en tout temps pour l'inspection.
- On peut plier le couvert de valise dans la valise.

17. Cage protection :

- Pas de tube au dash.
- Poteau vertical 3"x3"x1/4" et moins **EST FORTEMENT RECOMMANDÉ** derrière le banc du conducteur pour éviter qu'il

Version modifié le 29 janvier 2024

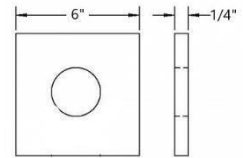
Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.

arrache. Bien soudé ou boulonné au marchepied ou plancher et au toit.

- Il est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** de mettre un renfort dans la porte du conducteur. 12" haut max par 6" de long excédant la porte, celle-ci doit être boulonnée à 4 endroits minimum ou soudée et ne doit pas tomber sur la piste.
- Seule la porte du conducteur peut être soudée à la carrosserie avec un flat bar 3" x 1/4" ou une rod 1/2".

18. **Hood :**

- 4 points d'attache maximum, (Ex : chaînes, fer angle 2" x 4 " de long avec 1 bolt, broche ou rod 3/4" et elles ne doivent pas être reliées au frame.)
- Il ne doit pas être soudé.
- 4 plaques 6" x 6 "x 1/4" peuvent être utilisées comme washers pour les 4 rods.



19. **Shifter et pédal :**

- Ils peuvent être remplacés. Le support de shifter ne doit pas renforcer et ne doit pas dépasser le siège.

20. **Colonne de steering :**

- Elle peut être changée ou modifiée.

21. **Headers :** À votre choix.

22. **Portes passager et conducteur déchirées (avant) :**

- Réparation possible avec **une tôle 18 gages max ou épaisseur original.**
- La réparation ne doit pas excéder la déchirure de la tôle.
- La tôle ne doit pas être soudée.
- Sujet à l'approbation des officiels.

23. **Cooler à transmission :**

- Accepté derrière le banc passager.

24. **Bout frame pourri :**

- Aucun bout frame pourri ne peut être refait avec du fer ou de la tôle.

Toute réparation doit être approuvée par les officiels avant ou durant la journée.

Tous les véhicules doivent être dégarnis de moulures, vitres (il est fortement recommandé d'enlever le pare-choc), des garnitures intérieures et bumper cover de plastique.

Disqualification :

- ✓ Les véhicules trop dangereux ou trop modifiés peuvent être refusés. Les officiels seuls peuvent décider si un véhicule peut courser.
- ✓ Tout manque de respect envers les arbitres ou tout autre coureur ou membres de l'organisation avant, durant ou après les courses peuvent entraîner une disqualification et même une suspension du ou des coureurs d'un ou plusieurs programmes de derby.
- ✓ Toute conduite dangereuse peut amener une disqualification et même une suspension du ou des coureurs fautifs.

Version modifié le 29 janvier 2024

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.

- ✓ TOUTE CHOSE OU RÈGLEMENT NON ÉCRIT DANS CETTE LISTE DE RÈGLEMENTS EST INTERDITE, seul les modifications inscrites sur cette liste seront acceptées pour les véhicules de la catégorie 4 cylindres gladiateur

Version modifié le 29 janvier 2024

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.